

Rapport de la retraite des membres du CCM-Burkina

Manga les 28, 29 et 30 janvier 2020



Introduction

L'instance nationale de coordination des subventions du Fonds mondial au Burkina a organisé les 28, 29 et 30 janvier 2020 à Manga dans la salle de Conférences de Ramada Pearl Hôtel, une retraite qui a connu la participation des membres, titulaires et suppléants, des bénéficiaires principaux et des personnes ressources. .

Conformément aux termes de références, il était attendu les objectifs suivants :

- Contribuer au renforcement de l'engagement des membres du CCM-Burkina Faso dans le cadre du nouveau cycle de financement
- Présenter les financements du Fonds mondial, les Leçons apprises et les perspectives
- Adopter la déclaration de vision
- Renouveler notre engagement de membre du CCM.

Le présent rapport s'articule autour des points suivants :

- 1- La Cérémonie d'ouverture ;
- 2- Les Communications en plénière ;
- 3- Des visites terrain ;
- 4- Les leçons apprises et les principales recommandations de la retraite.

I- DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée le 28 janvier 2020 dans la salle de conférence de Ramada Pearl Hôtel et a été ponctuée par trois allocutions :

- Le mot de bienvenue du Président du CCM ;
- L'allocution de Madame le représentant Résident de l'OMS ;



- Le discours d'ouverture de Madame le Gouverneur de la région du Centre-Sud, représentée par Madame le Haut-Commissaire de la province du Zoundwéogo,

Dans son propos introductif, le Président du CCM, Professeur Pascal Antoine NIAMBA a souhaité la bienvenue à tous les participants et les a exhortés à plus d'engagement pour un CCM davantage plus performant au grand bonheur des populations.

Madame le représentant résident de l'OMS, représentant les partenaires techniques et financiers pour sa part a traduit sa fierté de voir se tenir cette deuxième édition de la retraite du CCM. Elle a réaffirmé la disponibilité des partenaires à accompagner le CCM vers l'atteinte de ses objectifs au profit du renforcement du renforcement du système de santé au Burkina.

Enfin, Madame le Haut-Commissaire de la province du Zoundwéogo, représentante Madame le Gouverneur de la région du Centre-Sud a dans son discours d'ouverture souhaité la bienvenue à tous les participants dans la cité de l'épervier et leur a remercié pour le choix porté sur la ville de Manga pour tenir la présente retraite. Elle a souligné que c'est une opportunité pour les membres de construire les bases d'un CCM plus fort, afin de contribuer efficacement à l'amélioration de la santé des populations.

C'est pourquoi elle a exhorté tous les membres à participer activement aux échanges sur les stratégies de dynamisation du CCM afin de bâtir une vision commune et relever les défis de développement du secteur de la santé

C'est sur cette note d'espoir qu'elle a déclaré ouvert les travaux de la retraite.

II- DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

1. Les communications sous forme de panel

Ces communications ont porté entre autres sur :

- Le code d'éthique et de bonne conduite « Mon code, Ma responsabilité » ;

- La présentation des subventions du fonds mondial : les leçons apprises et les perspectives ;
- La présentation du projet CCM évolution ;
- La déclaration de vision du CCM-Burkina ;
- Le renouvellement de l'engagement des membres du CCM.

Toutes ces communications ont été suivies d'échanges

1.1. Le code éthique et de bonne conduite « Mon code, Ma responsabilité »

Présentée par
Madame Clare
Gibson Giraud,
Consultante pour le
département éthique
du Fonds mondial,
cette session a été
présentée à travers
plusieurs séquences :



Premièrement, la technique du World Café a été utilisée et cela a consisté pour les participants de se constituer en sous-groupes avec un jeu de rôle en vue de réfléchir sur une série de trois questions

- La distance qui nous sépare de la fin des épidémies ;
- Entant que CCM, quelles actions à mener d'ici à 2030 ;
- Que signifie la fin des épidémies ?

Les échanges étaient partagés entre les tenants de la vision optimiste et ceux de la vision pessimiste. Pour les premiers, il y a des motifs de satisfaction au regard de l'engagement de tous les acteurs pour combattre les trois maladies.



Par contre, certaines pensent qu'au regard de la situation sécuritaire que vit le pays, cela pourrait être un handicap à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la santé.

Deuxièmement, abordant la question de l'éthique, la communicatrice note qu'elle repose sur quatre principes que sont : le devoir de diligence, l'honnête, la reddition des comptes, le respect et la dignité.

Troisièmement, un exercice sur la bonne gouvernance sous forme de théâtre a été organisé. Il s'est agi concrètement de designer des comédiens représentant les différents démembrements du CCM (Présidence, représentant des PVVIH, le chargé de suivi stratégique du



CCM, le responsable éthique) afin de statuer sur un cas de conflit d'intérêt dénoncée par un membre représentant les PVVIH.

A l'issue de cela, les participants ont été invités à se prononcer sur l'exercice réalisé à travers des questions ou des commentaires. Cela a permis aux membres de se familiariser avec les questions éthiques et d'en cerner son enjeu.



1.2. De la présentation des financements du fonds mondial : Leçons apprises et perspectives

Au cours de cette communication, le présentateur est revenu sur les points des subventions sur la période 2015-2018. Il ressort de cela que les BP ont des taux d'absorption globalement intéressants.

En termes de résultats atteints, on a :

- Une réduction de la transmission mère enfant ;
- Une couverture croissante en ARV sur la période ;
- Une réduction des nouvelles infections ;
- Une baisse de l'incidence de la tuberculose ;
- Une baisse de la mortalité liée à la tuberculose ;
- La campagne MILDA

En termes de difficultés rencontrées, on peut relever entre autres :

- Insuffisance dans l'adaptation des interventions dans un contexte d'insécurité
- Insuffisance dans la qualité et la complétude des données
- Retard important dans la remontée des pièces justificatives des dépenses

- Insuffisance de communication entre les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des subventions

Concernant les enjeux et les défis majeurs pour la nouvelle allocation, on a :

- ✓ La reprogrammation ambitieuse pour améliorer le taux d'absorption avec l'appui du Ministère de la Santé
- ✓ La Promptitude et complétude des données pour le cycle en cours
- ✓ Le Respect des engagements de l'Etat (cofinancement, remboursement)
- ✓ L'implication de tous les acteurs du ministère pour l'organisation du dialogue inclusif et soumission de la demande de financement selon la feuille de route
- ✓ Identifier des stratégies innovantes dans le contexte d'insécurité et de crise humanitaire

Cette communication a été suivie d'échanges avec les bénéficiaires principaux, notamment le SP/CNLS, le PADS, IPC et la CAMEG

Ces échanges ont porté sur plusieurs points. Il s'agit entre autres de : La question du paiement des ASBC, la gestion des intrants, le stockage et la distribution des produits, la digitalisation, l'élargissement des échanges au BS lors des rencontres avec le CCM, l'amélioration de la communication entre le CCM et les BP, la gestion des ressources humaines au niveau des ASBC, le renforcement de la bonne gouvernance, la disponibilité et la qualité des données.

1.3. La feuille de route pour le prochain cycle de financement

Cela a consisté en une présentation de la feuille de route pour la soumission à la subvention 2021-2023. Elle est composée d'étapes suivantes : les Préalables, le Dialogue pays, l'élaboration des cadres stratégiques, l'élaboration des demandes de financement, l'établissement des subventions.

La mise en œuvre de la feuille de route sera supervisée par le comité de pilotage qui est un organe ad hoc chargé de conduire le processus de la soumission des

nouvelles demandes de financement. Il est composé des membres du secteur public, de la société civile, des partenaires techniques et financiers. Cette présentation a été également suivie d'échanges qui ont porté sur le processus de choix des membres composant le comité, le fonctionnement du comité. A l'issue des échanges, le comité a été approuvé par les participants.

1.4. La sortie terrain

Cette méthode a été utilisée pour améliorer la connaissance des programmes en créant des espaces de dialogue entre les membres du CCM et les acteurs de mise en œuvre. Il s'agissait également de créer un espace d'interactions entre les membres société civile avec les structures publiques de santé, et les membres du secteur public avec les structures communautaires impliquées dans la mise en œuvre. Pour ce faire, deux sites ont été identifiés. Il s'agit du CSPS Urbain 1 de Manga et de l'Association ADJIR. Le déroulement des visites s'est effectué de la manière suivante :

- Entretien avec les responsables des structures,
- Visite des locaux et équipements.

A l'issue de la visite, les résultats des échanges ont été présentés en plénière avec la présence de l'équipe cadre du district et du Directeur Régional de la Santé.

Pour l'Association ADJIR, le paquet d'activités est la prise en charge du paludisme, la TB, la prise en charge du VIH, le dépistage. Aucune difficulté majeure n'a été constatée tant au niveau de la collaboration avec les ASBC, les agents de santé, la gestion des ressources qu'au niveau de la collecte des données. Cependant quelques recommandations ont été formulées pour permettre d'améliorer leurs activités. Il s'agit de :

- Renforcer le degré d'implication des OBC dans la distribution de moustiquaires imprégnées
- Renforcer la collaboration et la communication avec les structures de santé.
- Renforcer la visibilité du CCM auprès des associations.

Pour le CSPS, le paquet d'activités est la prise en charge du Palu, du VIH et de la TB. Il y a été noté la vétusté des installations le retard dans le renouvellement des intrants pour la gratuité.

En termes de recommandations, ils ont souhaité le renforcement du soutien du Fonds mondial aux districts. .

III- PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE LA RETRAITE

Au terme de trois journées de partage et de discussions enrichissantes, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

A l'endroit du Bureau exécutif du CCM

- Institutionnaliser la retraite annuelle des membres
- Veiller à la mise en œuvre des activités du projet CCM-évolution financées par GIZ selon le calendrier prévu ;
- Poursuivre le plaidoyer auprès des institutions de l'Etat en vue du règlement des arriérées dues aux ASBC ;
- Assurer une meilleure visibilité et une meilleure affirmation du CCM-Burkina.

A l'endroit du CTSS/CCM

- Prendre le leadership de l'organisation d'une réflexion sur la question des ASBC
- Prendre en compte les bénéficiaires secondaires dans les rencontres semestrielles de revue
- Assurer une meilleure appropriation des dossiers du CCM nécessitant son arbitrage.

A l'endroit des membres du CCM-Burkina

- S'approprier les valeurs éthiques du Fonds mondial (devoir de diligence, obligation de rendre des comptes, intégrité, dignité et respect)
- Contribuer par un engagement réel à la mise en œuvre de la feuille de route.

A l'endroit des membres du Comité de pilotage

- Conduire le processus de mise en œuvre des nouvelles subventions conformément à la feuille de route
- Respecter le principe de redevabilité vis-à-vis du CCM.

A l'endroit des partenaires techniques et financiers

- Poursuivre l'appui à la mise en œuvre du projet CCM-évolution
- Améliorer la participation des représentants aux activités du CCM
- Apporter un appui conséquent au comité de pilotage dans la mise en œuvre de la feuille de route.

Conclusion

Les travaux de la deuxième édition de la retraite des membres du CCM ont pris fin sur le renouvellement de l'engagement des membres du CCM. Cette session a consisté pour chaque membre du CCM de formuler les actions qu'il envisage entreprendre pour renforcer la visibilité et le fonctionnement du CCM.

Pour clore, les participants ont montré leur satisfaction de l'organisation des travaux de la retraite et se sont engagés à s'impliquer dans les activités du processus de soumission des nouvelles demandes de financement.